

Conseil Intercommunal Action Sociale Riom Limagne et Volcans

1 rue Jean Ferrat 63720 ENNEZAT

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance Ordinaire du 16 février 2024

Quorum non atteint.

Le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni le 16 février 2024 à 17 heures sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN, Vice-présidente.

Etaient présents : Mme Evelyne VAUGIEN, M Roland GRENET, M Daniel JEAN, Mme Anne Catherine LAFARGE, Mme Véronique LOUSTE SOL, M Fabrice MAGNET, Mme Corinne MARTINHO.

Absents excusés : M Frédéric BONNICHON, M Jean BERNARD, M Claude BOILON, Mme Marie CACERES, Mme CHARLES Anne-Marie, M Didier CHASSAIN, M Valérie CHASSAING, M Jean Marc COURBET, Mme Aurélie FERNANDES, Mme Michèle GRENET, M Fabrice JOUIN, M André MAGNOUX, M Didier MICHE, M Didier MIGNE, Mme Fanny CHEVALIER, Mme Samya RIOTON, M Denis ROUGEYRON, M Nicolas WEINMEISTER.

Conformément à la convocation du 12 février 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni le 16 février à 17 heures avec pour ordre du jour :

Proposition d'adhésion au groupement de commande du Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour l'Ehpad Docteur Reynaud.

Considérant les articles R 123-17 et R. 123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles précisant que le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que lorsque la majorité des membres en exercice assiste à la séance et que dans ce cas une nouvelle convocation est adressée aux membres du conseil d'administration, et le conseil peut alors délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

La Présidente de séance informe les membres présents du conseil d'administration que le quorum n'est pas atteint, que la réunion est reportée et que le conseil d'administration sera à nouveau convoqué avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum, **au vendredi 23 février 2024 à 17 heures.**

Par délégation du Président,
La vice-présidente,

Evelyne VAUGIEN.

